



Syndicat National des  
Personnels de l'Éducation  
et du Social – Protection Judiciaire de la Jeunesse



Fédération Syndicale Unitaire



Syndicat National de  
l'Ensemble des Personnels  
de l'Administration Pénitentiaire

**La FSU justice soutient la mobilisation et la manifestation du mercredi 11 avril 2018 :  
Toutes et tous ensemble pour un service public de qualité au service de la population !**

Malgré les mobilisations et les interpellations des organisations syndicales contre le projet « des chantiers » de destruction de la justice ; la ministre refuse de prendre en compte les revendications des personnels et des partenaires de la justice. Cette attitude méprisante qui est une posture habituelle de ce gouvernement s'inscrit dans une politique du passage en force.

Alors même que plusieurs mouvements sociaux sont en cours (étudiant.e.s, cheminot.e.s, etc,...), le ministère use des mêmes techniques de communication pour amoindrir et discréditer la mobilisation contre le projet de réforme de la justice 2.0.... Ainsi, la question serait liée à un problème de communication et de pédagogie... Quelle Mépris pour les agents et les usagers !

Car nous l'avons bien compris, ce projet ne vise qu'à réduire le périmètre d'action du service public de la justice et à en transférer un certain nombre de compétences au secteur privé.

Pour le SNPES-PJJ/FSU et le SNEPAP-FSU, nous réaffirmons notre opposition totale à ce projet. Dans nos secteurs respectifs, la loi de programmation budgétaire justice va renforcer les moyens pour l'enfermement des enfants et ce, malgré l'échec des centres fermés et la hausse record de l'incarcération des mineurs.

Par ailleurs, la suppression de la contrainte pénale et l'absence de reconnaissance de l'évaluation comme spécificité de la probation font de la prison encore et toujours la seule référence en matière d'exécution des peines.

**La FSU Justice refuse ce projet d'une justice illisible, déshumanisée et privatisée.**

Le service public de la justice mérite une réforme ambitieuse mue par un idéal à la hauteur des besoins des justiciables et non un simple démantèlement.

Face au refus de la ministre d'entendre la mobilisation des acteurs de terrain et des personnels, ceux-ci vont lui exprimer leur colère jusqu'aux portes de la place Vendôme le mercredi 11 avril 2018.

Toutes et tous ensemble pour une justice de qualité et pour les droits de tous.

*Rendez-vous à 13 heures 00 place du Châtelet (Metro Châtelet)*

*Paris 1er, pour le départ du cortège à 14 heures 00.*



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**MAI PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E  
ASSEZ !**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**